



DEMANDE DE MODIFICATION DE LA PROPOSITION

La demande de proposition est par les présentes modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités et conditions de la demande de proposition demeurent inchangées.

N° de la modification : 1	Date de la modification : Le 30 mai 2024
N° du dossier : ECFT-DP-2024-3008	
Titre : Tests d'utilisabilité des sites Web d'Élections Canada	
Date de clôture de la demande de proposition : Le 13 juin 2024 à 14 h (heure de Gatineau)	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante: Commissaire aux élections fédérales 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6 proposition-proposal@elections.ca	
À l'attention de : Francine Touchette	N° de tél. (873) 416-0811

Partie 1. Interprétation

- 1.1 Élections Canada, modifie par la présente conformément à la présente modification la Demande de propositions pour Tests d'utilisabilité des sites Web d'Élections Canada qui porte le numéro ECFT-DP-2024-3008 datée du 27 mai 2024 (la « DP »). La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2 À moins d'indications contraires dans les présentes ou à moins que le contexte n'exige une interprétation différente, tous les mots et expressions définis dans la DP et utilisés dans la présente modification ont le même sens que celui qui leur est attribué dans la DP.
- 1.3

Partie 2. Modifications

2.1 Modification au Tableau B – Critères d'évaluation technique cotés C2

La demande de propositions est par la présente modifiée en supprimant dans son intégralité le critère d'évaluation technique coté C2 et en le remplaçant par le critère d'évaluation coté C2 (révisée le 30 mai 2024).

C2	Capacité avérée à concevoir et réaliser des tests d'utilisabilité non encadrés Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a acquis de l'expérience en réalisation de tests d'utilisabilité non encadrés : <ul style="list-style-type: none">• auprès de différents publics cibles (gens d'un groupe d'âge donné, Autochtones, locuteurs d'une certaine langue, personnes présentant certaines caractéristiques démographiques, membres de groupes particuliers [médias, entités politiques], etc.);• avec différents types de technologies (ordinateurs de bureau, ordinateurs portables, appareils mobiles);• en anglais et en français;• en indiquant la méthodologie, notamment : la définition des objectifs de recherche, la conception du test d'utilisabilité, l'élaboration du parcours de l'utilisateur, la réalisation d'une analyse stratégique Web, le recrutement de participants, l'indication de l'outil ou de la plateforme UX (expérience utilisateur) utilisé(e), la conduite de la recherche, le compte rendu des résultats et la formulation de recommandations sur	/60
-----------	---	-----

l'optimisation des tâches principales.

Exigence relative à la présentation

Dans le gabarit A – Description de projet, pour montrer qu'il répond au critère, le soumissionnaire doit décrire jusqu'à trois (3) projets satisfaisant aux exigences de l'énoncé des travaux.

Méthode de notation

Le soumissionnaire recevra au plus 20 points par projet (pour un maximum de 60 points) selon l'échelle ci-dessous :

- 20 points (note maximale) : La description du projet est claire et traite en détail des critères.
- 15 points : La description du projet comprend les renseignements requis avec suffisamment de détails attestant du respect des exigences ci-dessus, mais présente des lacunes mineures sur le plan de la clarté ou de l'exhaustivité.
- 10 points : La description du projet comprend la plupart des renseignements demandés, mais n'est pas suffisamment détaillée, ou la liste des activités attestant du respect des exigences ci-dessus est vague ou incomplète.
- 5 points : La description du projet comprend une partie de l'information demandée, mais n'est pas suffisamment détaillée, et la liste des activités attestant du respect des exigences ci-dessus est vague ou incomplète.
- 0 point : Le projet n'a pas de lien avec les exigences ou la description ne contient pas assez d'information.